
Délégation de stagiaire pour Mademoiselle Tallon

Numéro d'inventaire : 2016.36.245

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1914

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Feuille simple bleue claire tapuscrite et manuscrite. "Mlle Tallon actuellement institutrice adjointe à Barentin (vallée) est déléguée en qualité d'institutrice adjointe en remplacement de M. Bertin en congés. Cet arrêté prendra effet à partir du 1 octobre 1911. Fait à Rouen le 10 septembre 1914. le préfet de la Seine-Inférieure, signé Brelet."

Mesures : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination : n. p.

Commentaire pagination : 1 p.

Lieux : Rouen

PRÉFECTURE
de la Seine-Inférieure

CABINET DU PRÉFET

INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL

NOMINATION

N° 4012.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE,

VU :

Les articles 27 et 29 de la loi du 30 Octobre 1886 ;
Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie,

ARRÊTE :

M

M. Gallon
Instituteur *a adj. a Barentin (Vallée)*
est nommé Instituteur *adj. a Mesnil-Esnard (g.)*
en remplacement de M. *Bertin*
nommé *a congé S.M.*
Cet arrêté aura son effet à partir du *1^{er} ju* 191 *4*

Rouen, le 19 SEP 1914 191

Le Préfet de la Seine-Inférieure,

Signé : BRELET.

POUR COPIE CONFORME :
L'Inspecteur d'Académie,



